

ARTS PLASTIQUES

A



ésban /

École supérieure
des beaux-arts de Nîmes

Dessin
Peinture
Espace
Gravure
Images
Édition

P



A



ATELIERS

APA POUR LES ADULTES



Dans le cadre de l'offre pédagogique des cours et ateliers publics, l'École supérieure des beaux-arts de Nîmes propose des activités ouvertes à tous. Pour expérimenter et découvrir, pour exprimer et apprendre, l'Esban offre la possibilité de s'initier et se perfectionner aux pratiques plastiques.

INITIATION AUX PRATIQUES CONTEMPORAINES

Enseignant : Steven Le Priol

Dans un esprit d'atelier, le temps de travail sera partagé entre des exercices spécifiques et des temps de recherche individuels ou collectifs. Ce cours basé sur l'échange et l'expérimentation aura pour but d'inciter les participants à inventer leurs gestes propres et à les aider à s'épanouir dans leurs pratiques personnelles.

Mercredi 18h-20h



ÉDITIONS ET IMPRESSION

Enseignant : Steven Le Priol

Initiation et perfectionnement à la gravure en taille-douce (eau-forte et aquatinte). L'atelier de gravure est un lieu d'échange et de travail collectif. Le premier semestre sera consacré à l'apprentissage des bases techniques, puis chacun développera un travail personnel, sans thème imposé, l'expérimentation étant mise en avant afin que chacun acquiert une autonomie dans la pratique.

Vendredi 17h-20h

PEINTURE ET DESSIN D'OBSERVATION

Enseignante : Véronique Fabre

Vous approcherez diverses techniques et études dans des exercices ciblés et variés à partir de l'imaginaire et de l'observation par la pratique d'Antiques (statues), d'objets divers, de modèles vivants, de natures mortes et de la nature *in situ*.

Dessin d'observation :

Mercredi 14-16h, 16h-18h, 18h-20h

Jedi 14h-16h, 16h-18h

Peinture à l'huile :

Vendredi 13h-16h30, 16h30-20h

TARIF ANNUEL ADULTES

Droits d'inscription

Cours de Steven Le Priol, 2h:

300 € (Nîmois) / 475 € (non-Nîmois)

Cours de Steven Le Priol, 3h:

450 € (Nîmois) / 550 € (non-Nîmois)

Cours de Véronique Fabre:

Dessin, 2h :

300 € (Nîmois) / 475 € (non-Nîmois)

Peinture, 3h30:

475 € (Nîmois) / 575 € (non-Nîmois)

APA POUR LES ENFANTS



Pour les plus jeunes, l'Esban propose des ateliers créatifs pour expérimenter et apprendre différentes techniques artistiques. Ils utiliseront plusieurs outils, connaîtront les diverses pratiques et manipuleront des matériaux variés d'une façon ludique.

POUR LES 7-11 ANS, ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Enseignante : Charlette Knoll

Ces ateliers permettent aux enfants d'aborder diverses pratiques artistiques telles que dessin, peinture, collages ou volume de manière ludique, d'en explorer les nombreuses possibilités par l'expérimentation, la découverte d'outils, le détournement, mais aussi à travers le jeu et l'échange, avec des réalisations individuelles ou collectives.

L'année sera ponctuée de plusieurs sorties à la rencontre de l'art contemporain au Musée du Carré d'Art.

**Mercredi 13h30-14h50, 15h-16h20,
16h30-17h50**

TARIF ANNUEL ENFANTS ET ADOS

Droits d'inscription
Enfants et adolescents:

**125 € (Nîmois) /
190 € (non-Nîmois)**

ET LES ADOS



POUR LES 12-15 ANS, COLLÉGIENS

Enseignant : Steven Le Priol

Ce cours explorera un large spectre des techniques et des pratiques artistiques (dessin, collage, peinture, volume), les participants seront invités à exercer leur oeil et à aiguiser leur esprit critique à travers une initiation complémentaire à l'histoire de l'art et aux pratiques contemporaines.

Mercredi 14-16h



À PARTIR DE 16 ANS, LYCÉENS ET ÉTUDIANTS

Préparation au concours d'entrée des écoles d'art.

Enseignant : Steven Le Priol

Ce cours plus particulièrement adressé aux jeunes se destinant à des études artistiques s'attachera à soutenir techniquement et conceptuellement la création de leur dossier de travail personnel. Ce cours construit autour de la curiosité et de l'échange mettra un accent particulier sur la découverte du paysage culturel contemporain et sur les manières de se définir par rapport à ce dernier. Les autres formes d'arts seront également étudiées de manière transversale. Une part importante sera faite à l'actualité de l'art, dans ce but des visites d'expositions seront organisées.

Mercredi 16-18h

STAGE

Durant les vacances de février, profitez d'une formation intense en vue du concours d'entrée en école d'art. Développez vos compétences techniques, affinez vos qualités de réflexion et constituez un dossier solide pour présenter vos projets personnels.

PRÉPARATION AU CONCOURS D'ENTRÉE DES ÉCOLES D'ART pour les candidats à l'entrée aux écoles d'art

Du 13 au 17 février 2017

Des informations détaillées seront transmises dans le courant du mois de décembre 2016

BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque de l'Esban est un lieu d'étude et de recherche spécialisé en art. Elle propose une collection de livres, revues et DVD constituée en relation avec les enseignements dispensés par l'école. La bibliothèque est ouverte à un public extérieur pour la consultation sur place.

Consultez le catalogue en ligne :
esbanimes.centredoc.fr

Tous les jours : 9h-13h/14h-18h

Fermée pendant les vacances scolaires.





La rentrée aura lieu
le lundi 3 octobre 2016,
l'année se clôturera
le vendredi 30 juin 2017.



APA 2016-2017 - FICHE D'INSCRIPTION

Prénom :

Nom :

Âge :

Pour les mineurs: Prénom et Nom de l'adulte responsable :

.....

Adresse :

.....

E-mail :

Téléphone :



ADULTES

Vous pouvez vous inscrire jusqu'à deux cours :

Cours de intitulé

Premier choix, jour horaire

Second choix, jour horaire

ENFANTS ET ADOS

Cours de intitulé

Premier choix, horaire

Second choix, horaire

PIÈCES A FOURNIR

- 1 photos d'identité
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile (adulte responsable) pour l'année 2016/2017
- Un chèque par activité correspondant au tarif annuel libellé à l'ordre du Trésor Public
- Pour les Nimois : justificatif de résidence (avis d'imposition, quittance de loyer ou facture SAUR - EDF)
- Pour les mineurs : copie intégrale du livret de famille
- 1 R.L.B. pour les élèves souhaitant payer en 3 fois
- L'autorisation de prélèvement (à télécharger sur le site de l'esban ou à remplir le jour de l'inscription)

DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre d'éventuelles campagnes photo, vous autorisez l'Esban à utiliser des images qui représentent vous ou votre enfant pour ses supports de communication et diffusion.

oui non

Date et signature:

AUTORISATION DE SORTIE

J'autorise mon enfant mineur à quitter l'école seul à la fin de son cours ou en cas d'absence de l'enseignant.

oui non

Date et signature de l'adulte responsable

DATES D'INSCRIPTION

L'inscription définitive aura lieu la semaine du 5 au 9 septembre de 9h à 13h et de 14h à 17h, à l'Esban Hôtel Rivet.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION AUX COURS ET ATELIER PUBLICS

Esban

Article 1

Seuls les élèves inscrits au cours et à jour de leur paiement sont autorisés à participer aux cours, en présence de l'enseignant.

Article 2

Le paiement peut être effectué : en une fois au moment de l'inscription, par chèque ou liquide, ou en trois fois : 40 % au moment de l'inscription, par chèque ou espèce, le solde en deux fois, obligatoirement par prélèvement automatique le 10 des deux mois suivants l'inscription. Toute inscription est effectuée pour une année universitaire et ne peut donner lieu à un remboursement partiel ou total (sauf à titre très exceptionnel selon des conditions définies par délibération du Conseil d'Administration de l'Esban)

Article 3

Le cours choisi ne peut pas être modifié en cours d'année.

Article 4

Suite à un total de 3 absences constatées durant le cours choisi sans raison justifiée, la direction de l'établissement se réserve le droit d'acter un abandon volontaire de la part de l'élève.

Article 5

En cas de force majeure, la direction se réserve le droit de modifier, d'annuler ou de reporter certaines séances.

Article 6

Les communications relatives à la tenue des cours, aux éventuelles modifications et aux absences de mineurs seront effectuées exclusivement par mail à compter de la rentrée 2015. Il appartient donc à chaque usager de consulter régulièrement ses courriels.

Article 7

Un temps de 10 mn est consacré à l'accueil des mineurs avant le début du cours. 10 mn sont également programmées après la fin du cours pour les parents venant chercher leurs enfants. L'accueil n'est donc plus garanti à l'heure précise de début de cours et les mineurs doivent impérativement quitter les lieux au maximum 10 mn après l'heure précise de la fin du cours.

Article 8

L'élève des cours et ateliers publics s'engage à respecter le règlement intérieur en vigueur à l'Esban et dont un exemplaire est affiché.

L'élève des cours et ateliers publics s'engage au respect des biens et des personnes. Le non-respect de ces règles est sanctionné par divers avertissements donnés par l'enseignant. Dans le cas de récidives, la sanction sera étudiée par la direction. Elle pourra aller jusqu'à l'expulsion des cours.

Dans les cas d'injures, manque de respect envers le personnel ou les autres membres, l'adhérent sera expulsé immédiatement et sans remboursement de son paiement.

Article 9

L'Esban se réserve le droit d'apporter tout additif ou toute modification à ce règlement, les tarifs ou les horaires. Les élèves en seront tenus informés par affichage.

Article 10

Ce règlement complète le règlement intérieur de l'Esban auquel les élèves APA sont soumis. Le règlement intérieur est affiché au sein de l'école.

Pour les mineurs

« Je suis responsable d'un mineur et je m'engage à amener mon enfant dans le temps des 10 mn précédant l'heure précise de cours et à venir le rechercher dans le temps maximum des 10 mn après l'heure précise de fin du cours. »

« J'ai pris connaissance des conditions générales d'inscription des cours et ateliers publics de l'Esban et j'en accepte les termes. »

Nom, prénom :

.....

Fait à :

Le :

Signature :

INFOS PRATIQUES

Contact:

Christophe Denoyelle, Administration APA
Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h

École supérieure des beaux-arts de Nîmes

10 Grand'Rue – 30 000 Nîmes

Tél. 04 30 06 12 00

Mail: apa@esba-nimes.fr

Web: www.esba-nimes.fr